



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15**
- En exercice : **15**
- Présents : **14**
- Absents excusés : Lucie VAUTHIER (pouvoir à Christophe MANZO)
- Secrétaire de séance : Anthony CELERIEEN
- Président de séance : Michel GILES, Maire

Ouverture de la séance à 18 heures 30

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juillet 2020**
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juillet 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.
- **Désignation d'un secrétaire de séance** : Anthony CELERIEEN

I. FINANCES ET ENERGIE

Finances

- **Médiation de l'eau**
Les services publics d'assainissement collectif et non collectif (comme la commune de PSM) doivent garantir au consommateur le recours effectif et gratuit à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.
La « Médiation de l'eau » permet de remplir ces obligations, moyennant la signature d'une convention de partenariat et de prestations : 300 € HT / an, saisine : 40 € HT, instruction simple : 130 € HT, instruction complète : 320 € HT.
Le Conseil Municipal décide de valider cette convention.
- **Demandes de subvention 2021**
Les demandes doivent parvenir avant la fin septembre auprès du Département. Le Conseil Municipal doit statuer sur les travaux à venir afin que les dossiers partent au plus tôt.
Les projets envisagés pour 2021 :
 - DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : Réalisation du schéma communal ;
 - Isolation thermique des bâtiments communaux ;
 - Chantier du Chastelas. 2 documents d'étude préliminaires des travaux sont consultables en mairie et sur le site officiel de la commune ;
 - Traverse du village.

II. INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL, ADMINISTRATION GENERALE

Intercommunalité

- **C/R Conseil Communautaire du 25 août 2020**
Rapport d'activité 2019, Rapport annuel sur la gestion des déchets.
- **Point sur le changement d'EPCI**
Les discussions avec Montélimar Agglo se poursuivent. Un rendez-vous est prévu le 11 septembre avec le Président.

Urbanisme

- **Dossiers en cours**
1 PC et 2 DP en cours d'instruction
- **Modification simplifiée No 2 du PLU : mise à disposition du public**
La délibération fixant les modalités de mise à disposition du dossier de la modification simplifiée n° 2 au public sera présentée en Conseil Communautaire du 29/09.
 - ↳ ***Délibération adoptée à l'unanimité***

Personnel

- Désignation du coordonnateur pour le recensement 2021
Pour rappel, l'agent coordonnateur désigné est Patricia PLUMEL. Michel THIVOLLE et Christophe MANZO sont les élus en charge du suivi.
↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Recrutement de 2 agents recenseurs et fixation de leur rémunération
Suite aux auditions des candidats, et à la proposition du comité de sélection, le Conseil Municipal décide de recruter pour effectuer le recensement 2021 Karine GOUIN et Charlette LAMANDE.
Rémunération au nombre de bulletins : 0,9 € par logement, 1,3 € par habitant
Tournée de reconnaissance (4 heures), Formations (3 heures 30 minutes), Réunions (5 heures) : 10 € / heure
Déplacements : 50 €
↳ **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Suppression – création poste ATSEM
En attente de précisions du Centre de Gestion, cette délibération est reportée au prochain conseil.
- Augmentation du temps de travail de l'agent polyvalent des services techniques
Par nécessité de service, le temps de travail de cet agent sera porté à 35 heures par arrêté.

Administration générale

- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
Le Conseil Municipal désigne :
Elu : François VILLIEN,
Non élus : Jacqueline PERRIGOT, Jacqueline CHARRIER.
- Utilisation des salles communales (pour les privés)
Compte tenu du contexte sanitaire, le Conseil Municipal autorise la location des salles communales par des personnes privées, à condition de signer le protocole sanitaire et de limiter le nombre de participants à 20 pour l'Espace Clément et 50 pour la salle des fêtes.

III. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE, LOGEMENT

Vie scolaire

- Bilan de la rentrée des classes
Petite Section = 6 élèves (+ 1 à confirmer)
Moyenne Section = 5
Grande Section = 17
Cours Préparatoire = 11
Soit un total de 39 élèves (40 à confirmer)
2018 = 47 / 2019 = 39
Le bus scolaire empruntera une déviation du fait des travaux de réfection du pont du Charivari.

IV. TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT, CADRE DE VIE

Travaux

- Le chantier pour la construction des ateliers communaux a débuté.
- Les panneaux de signalisation se rapportant à l'arrêté réglementant l'accès au parc municipal Adèle Clément sont installés.
- L'appartement au-dessus de l'école de musique s'étant libéré, des travaux de rénovation sont à prévoir dans le but d'attribuer une salle supplémentaire aux élèves et professeurs.
- La présence d'ambrosie a été remarquée par des habitants. Attention à ne pas confondre cette plante nuisible avec l'amarante !
Une plateforme d'information et de signalement permet de bien identifier la plante : www.signalement-ambrosie.fr.

V. VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION

Vie associative

- Subventions aux associations

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle actuelle et des incertitudes liées aux conditions d'organisation de manifestations publiques, il était proposé d'attendre la rentrée pour étudier l'évolution des besoins des différents organismes associatifs.

Association	Montant
AAR	300 €
Comité des Fêtes	1 000 €
TILP	100 €
Vieillir au Village	1 300 €
Libertalia	200 €
Total	2 900 €

↳ ***Délibération adoptée à l'unanimité***

- Inauguration du cabanon de St Jean et des jardins partagés le dimanche 4 octobre à 11 heures

Culture

- L'école de musique rouvre ses portes le lundi 14 septembre. On recense 12 inscrits à ce jour. 2 manifestations se dérouleront à la salle des fêtes pour mettre en valeur le travail des musiciens :
 - une audition, le samedi 27 mars 2021,
 - la fête de l'école, le samedi 19 juin 2021.

Communication

- Réunion publique du 9 octobre
L'ordre du jour sera étudié lors de la Commission Générale du 21/09.
- ↳ Travail sur la parution du prochain numéro du Puy-Saint-Martinois, envisagé pour le mois d'octobre.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- Visite du village avec Gabriel Vincent pour les élus le dimanche 20/09
- 19^{ème} édition de la ronde alleixoise cyclotouriste le 3 octobre

La séance est levée à 20 heures 15.

Prochaine séance du Conseil Municipal : le lundi 5 octobre à 18 heures 30.
